Enquête CMP réalisée en octobre 2019

**Le Diagnostic Territorial Partagé des Parcours de Santé Mentale en Isère, a été approuvé par l’ARS Auvergne Rhône Alpes le 28 novembre 2019.**

La parole des acteurs en santé mentale (professionnels, usagers et familles) a été entendue lors de ce diagnostic et 3 priorités d’action ont été identifiées sur le territoire de l’Isère. L'une de ces priorités fut: **La place des CMP dans les territoires et les liens avec les autres acteurs.** En effet, les CMP ont clairement été identifiés par les professionnels et les usagers comme l’acteur principal de l’offre de soin publique, gratuite et de proximité en santé mentale. Les acteurs en santé mentale ont exprimé de fortes attentes quant à leurs missions et leurs fonctionnements.

**Nous avons alors proposé une enquête aux adhérents et sympathisants de notre délégation**.

45 aidants familiaux ont répondu à notre enquête. **Nous les remercions vivement pour cette collaboration et pour ces contributions qui nous permettent de proposer des pistes d'amélioration dans les offres de soins disponibles sur notre territoire.** Nous avons d'ores et déjà pu nous appuyer sur cette enquête lors de la journée de lancement du PTSM qui a eu lieu le 13 novembre sur Grenoble pour faire remonter les besoins et les attentes des familles et de leurs proches, ainsi que les manques qu'elles observent à l'heure actuelle.

De cette enquête est sortie **une nette disparité entre les différents CMP de l'Isère**, que ce soit dans les moyens en professionnels, leurs disponibilités, l'intégration de la famille au sein du parcours de soin ou encore dans l'hospitalité accordée aux usagers patients et familles.

**Plus de 80% des personnes qui ont répondu à l'enquête ont noté un changement fréquent de psychiatre** de leur proche, qui peut favoriser les ruptures de parcours de soins: *"4 psychiatres différents sur 5 années de suivi pour un même patient... La continuité des soins et la connaissance du patient ne peuvent être assurée de façon correcte."*

**Les horaires d'ouverture des CMP, selon notre enquête, semble majoritairement correspondre aux attentes des familles mais certaines familles regrettent de ne pas avoir une plus grande amplitude horaire** notamment les soirs et week-end: "*Mon fils aurait besoin d'une rencontre après 17h30 ou le week-end car c'est à ce moment-là qu'il exprime du mal être ou pose quelque acte qualifié de TS par le corps médical..."*

2/3 des personnes interrogées disent ne pas avoir été orientés par le CMP vers une association, un GEM ou une autre structure du territoire comme le RéHPsy ou le C3R alors qu'il y a une véritable demande

Plus de la moitié des familles indiquent ne pas avoir de contact avec le CMP au sujet de leur proche : *"Aucun lien avec la famille, quand mon fils allait très mal et que je le sentais en danger, j'ai appelé le CMP à plusieurs reprises, à chaque fois j'avais l'impression de déranger et on me faisait comprendre qu'il fallait que je le laisse se débrouiller tout seul."*

Pourtant, il est important de noter que l'accueil des CMP est prévu pour toute personne rencontrant un problème de santé mentale pour elle-même **ou un proche**. En accord avec le patient et dans le respect de la confidentialité **l’équipe du CMP se doit d'être à la disposition des proches pour toute information utile comme le rappelle les 10 commandements du CMP publiés par la Conférence des Présidents de CME de CHS en juillet 2019**.

**Nous** **regrettons que l'alliance thérapeutique patient, famille, CMP ne soit pas davantage à l'ordre du jour au sein de tous les CMP.**

Qui plus est, **nous regrettons aussi que l'Unafam ou une autre association d'usagers ne soit pas davantage proposée aux familles**, ces dernières répondent pour 3/4 d'entre elles qu'on ne leur a pas proposé de rencontrer une association d'usagers. Pour autant cela aurait pu leur permettre de sortir de leur isolement : *"Nous adhérons à l'UNAFAM depuis 2 ans et cela nous a beaucoup aidés. Avec le CMP si tout se passe bien nous n'intervenons pas uniquement en cas de problèmes. En 10 ans cela a dû se présenter 4 ou 5 fois."*

Pour autant **nous saluons la pluridisciplinarité des équipes** (psychiatre, psychologue, assistante sociale, infirmière) qui est vraiment le point positif du CMP.

En outre, de nombreuses familles ont salué le **professionnalisme, l'écoute et la bienveillance de certains CMP :**

*"A ce jour, notre fils semble stabilisé et nous lui faisons confiance dans sa volonté de prendre soin de lui. Il est très confiant en la nouvelle équipe du CMP qui le suit avec vigilance. Il a 32 ans, et nous avons décidé avec mon époux de le laisser gérer sa maladie. Bien sûr, nous restons attentifs. Nous n'intervenons donc pas auprès du CMP."*

Notre enquête montre, qu’une réorganisation des CMP semble indispensable pour un meilleur suivi de nos proches dans leur parcours de soins et de vie, dans un dialogue constructif avec les familles, pour une véritable alliance thérapeutique tripartite.